



**Assomption Vie**  
*depuis 1903*



# T-10 Plus

GUIDE DU PRODUIT

# ASSOMPTION VIE T-10 PLUS

## Assurance vie

<b>Caractéristiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurance vie temporaire, renouvelable et transformable.</li> <li>Assurance non participante (aucun dividende n'est payable).</li> <li>Disponible comme police ou avenant.</li> <li>Les primes initiales restent uniformes pendant 10 ans.</li> <li>Le capital assuré est garanti pour la durée de la police et est payable au décès.</li> <li>Taux standards et préférentiels disponibles pour fumeurs et non-fumeurs.</li> <li>Taux élite disponibles pour les non-fumeurs.</li> </ul> <p style="color: #C07040; margin-top: 10px;"><b>Note : Pour renseignements sur la T-10 Plus comme avenant à la vie universelle, veuillez vous référer au guide de marketing de la vie universelle.</b></p>			
<b>Âge à l'émission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>18 à 65 ans</li> </ul>			
<b>Durée des primes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Payables pendant 10 ans</li> </ul>			
<b>Montant minimal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Montant minimal à l'émission</b> 50 000 \$ pour les 45 à 65 ans 100 000 \$ pour les 18 à 44 ans</li> </ul>			
<b>Montant maximal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les montants supérieurs à 5 M \$ sur approbation du siège social.</li> </ul>			
<b>Frais annuels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Police : 60 \$                      Avenant : 40 \$</li> </ul>			
<b>Bandes de taux</b>	<b>Bande</b>	<b>Montant d'assurance (\$)</b>	<b>Taux disponibles</b>	<b>Âge à l'émission</b>
	I	50 000 - 99 999	standards	45 à 65
	II	100 000 - 249 999	standards préférentiels élite	18 à 65 35 à 65 35 à 65
	III	250 000 – 999 999	standards préférentiels élite	18 à 65 18 à 65 18 à 65
	IV	1 M et plus	standards préférentiels élite	18 à 65 18 à 65 18 à 65
<b>Renouvellement automatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'assurance sera renouvelée tous les 10 ans sans dépasser l'âge atteint de 80 ans de l'assuré sur la police et l'avenant de la T-10 Plus.</li> <li>Les primes de renouvellement sont garanties selon la catégorie de risque initiale.</li> </ul>			

## ASSOMPTION VIE T-10 PLUS

<b>Transformation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'assurance est transformable en police d'assurance permanente sur approbation de la Compagnie, jusqu'à l'anniversaire de police ou de l'avenant T-10 Plus visé, le cas échéant, le plus rapproché du 65<sup>e</sup> anniversaire de naissance de l'assuré.</li> </ul>						
<b>Garanties additionnelles disponibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exonération des primes en cas de décès (EPD) sur le propriétaire ou sur le payeur qui est différent de l'assuré sur la T-10 Plus ou sur l'assuré s'il y a un avenant additionnel sur un autre assuré.</li> <li>Exonération des primes pour invalidité (EPPI)</li> <li>Fracture accidentelle plus (FRAC)</li> <li>Mort accidentelle (MA)</li> <li>Mort accidentelle et mutilation (MAM)</li> </ul>						
<b>Avenants disponibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bénéfice d'assurance sur la vie des enfants (BAE)</li> <li>Rente d'invalidité (RI)</li> <li>T-10 Plus (une vie)</li> </ul>						
<b>À lire attentivement</b>	<p>Le présent document a pour objet de résumer les caractéristiques des produits d'Assomption Vie. Il ne s'agit ni d'un contrat ni d'une offre d'assurance et ne confère aucun droit. En cas de conflit ou d'ambiguïté, le contrat prévaut.</p> <p><b>À moins d'indication contraire, dans le présent document :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Âge</b> signifie l'âge d'un assuré à son anniversaire de naissance le plus près de la date d'émission de la police ou de l'avenant visé le concernant, le cas échéant.</li> <li><b>Âge équivalent</b> signifie un âge calculé pour les assurés conjoints à la date d'émission de la police conjointe, déterminé conformément à un calcul actuariel en se basant sur l'âge, le sexe et le statut de fumeur de chaque assuré.</li> <li><b>Âge atteint</b> signifie le total de i) l'âge à la date d'émission de la police ou de l'avenant visé, le cas échéant, et ii) le nombre d'années révolues (durée) à compter du dernier anniversaire de la police ou de l'avenant visé, le cas échéant.</li> <li><b>Âge atteint équivalent</b> signifie le total de i) l'âge équivalent à la date d'émission de la police conjointe et ii) le nombre d'années d'assurance révolues (durée) à compter du dernier anniversaire de la police conjointe.</li> <li>Les primes sont calculées par tranches de 1 000 \$ sur une base annuelle.</li> <li>Les primes autres qu'annuelles sont calculées selon un pourcentage de la prime annuelle : <table style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>(i) semestrielle</td> <td style="text-align: right;">.53</td> </tr> <tr> <td>(ii) trimestrielle</td> <td style="text-align: right;">.27</td> </tr> <tr> <td>(iii) mensuelle par paiements préautorisés</td> <td style="text-align: right;">.09</td> </tr> </table> </li> </ul> <p><b>Pour les taux, consultez notre système d'illustration</b></p>	(i) semestrielle	.53	(ii) trimestrielle	.27	(iii) mensuelle par paiements préautorisés	.09
(i) semestrielle	.53						
(ii) trimestrielle	.27						
(iii) mensuelle par paiements préautorisés	.09						
<p><i>Pour de plus amples renseignements sur le produit, ses limites et exclusions, prière de consulter le contrat.</i></p>							



# ASSOMPTION VIE T-10 PLUS

## T-10 PLUS, conjointe payable au 1<sup>er</sup> décès

### Description

- Assurance vie temporaire, renouvelable et transformable.
- Assurance non participante (aucun dividende n'est payable).
- Disponible seulement comme police
- Payable au 1<sup>er</sup> décès des deux assurés
- Disponible avec taux standards et préférentiels pour les fumeurs et pour les non-fumeurs.
- Disponible avec taux élite pour les non-fumeurs

### Renouvellement automatique

- L'assurance sera renouvelée tous les 10 ans jusqu'à l'anniversaire de la police le plus près du 80<sup>e</sup> anniversaire de naissance de l'assuré le plus âgé.
- Les primes de renouvellement sont garanties selon la catégorie de risque initiale.

### Transformation

- Transformation jusqu'à l'anniversaire de police le plus rapproché du 65<sup>e</sup> anniversaire de naissance de l'assuré le plus âgé.

### Tarification : 97,5 % P1 + 97,5 % P2 + frais annuels.

- P1 et P2 représentent les primes individuelles de chacun des assurés, excluant les frais annuels.
- Le 97,5 % de la prime par 1 000 \$ doit être arrondi au cent (¢) le plus près. Par exemple, 97,5 % de 8,52 = 8,307, arrondi = 8,31.

### Garanties additionnelles disponibles pour T-10 Plus conjointe

- Exonération des primes au décès (EPD) sur le propriétaire ou le payeur qui est différent des assurés.
- Exonération des primes pour invalidité (EPPI)
- Fracture accidentelle plus (FRAC)

### Autres avenants disponibles

- Bénéfice d'assurance sur la vie des enfants (BAE)

# ASSOMPTION VIE

## T-10 PLUS

### CRITÈRES DE SÉLECTION POUR T-10 PLUS

Critères	Élite non-fumeur	Préférentielle non-fumeur	Préférentielle fumeur
<b>Exigences</b>			
Examen paramédical	Oui	Oui	Oui
Profil sanguin complet	Oui	Oui	Oui
<b>Antécédents médicaux familiaux (père, mère, frère, sœur)</b>			
<b>Cancer</b> (sauf le cancer du sein, de l'utérus, du col, du vagin ou des ovaires si le client est un homme, le cancer de la prostate ou des testicules si le client est une femme et le carcinome basocellulaire pour les 2 sexes)	Aucun décès ou diagnostic avant 65 ans	Aucun décès ou diagnostic avant 60 ans	Aucun décès ou diagnostic avant 60 ans
<b>Maladies cardiovasculaires</b>	Aucun décès ou diagnostic avant 65 ans	Aucun décès ou diagnostic avant 60 ans	Aucun décès ou diagnostic avant 60 ans
<b>Accident vasculaire cérébral</b>	Aucun décès ou diagnostic avant 65 ans	Aucun décès ou diagnostic avant 60 ans	Aucun décès ou diagnostic avant 60 ans
<b>Diabète</b>	Aucun décès ou diagnostic avant 65 ans	Aucun décès ou diagnostic avant 60 ans	Aucun décès ou diagnostic avant 60 ans
<b>Antécédents médicaux personnels</b>			
<b>Cancer</b>	Aucun antécédent	Aucun antécédent	Aucun antécédent
<b>Maladies cardiovasculaires</b>	Aucun antécédent	Aucun antécédent	Aucun antécédent
<b>Accident vasculaire cérébral</b>	Aucun antécédent	Aucun antécédent	Aucun antécédent
<b>Diabète</b>	Aucun antécédent	Aucun antécédent	Aucun antécédent
<b>Tension artérielle</b>	Ne dépassant pas : Âge 18-44 135/85 Âge 45-59 140/85 Âge 60 et + 140/90	Ne dépassant pas : Âge 18-44 140/90 Âge 45-59 150/90 Âge 60 et + 150/90	Ne dépassant pas : Âge 18-44 140/90 Âge 45-59 150/90 Âge 60 et + 150/90
	Le demandeur n'a jamais été prescrit de médicament pour l'hypertension.	Le demandeur n'a jamais été prescrit de médicament pour l'hypertension.	Le demandeur n'a jamais été prescrit de médicament pour l'hypertension.
<b>Cholestérol</b>	Au-dessous de : Âge 18-44 210 Âge 45 et + 225	Au-dessous de : Âge 18-44 240 Âge 45 et + 250	Au-dessous de : Âge 18-44 240 Âge 45 et + 250
	Ratio cholestérol/HDL au-dessous de ou égal à <b>5,0</b> .	Ratio cholestérol/HDL au-dessous de ou égal à <b>6,0</b> .	Ratio cholestérol/HDL au-dessous de ou égal à <b>6,0</b> .
	Le demandeur n'a jamais été prescrit de médicament pour le cholestérol.	Le demandeur n'a jamais été prescrit de médicament pour le cholestérol.	Le demandeur n'a jamais été prescrit de médicament pour le cholestérol.
<b>Autres maladies</b>	Aucune maladie sujette à une surprime	Aucune maladie sujette à une surprime	Aucune maladie sujette à une surprime
<b>Taille et poids</b>	Voir annexe 1	Voir annexe 1	Voir annexe 1
<b>Style de vie</b>			
<b>Tabagisme</b>	Aucun usage de tabac ou produit contenant de la nicotine au cours des 5 dernières années.	Aucun usage de tabac ou produit contenant de la nicotine au cours des 12 derniers mois.	Le demandeur ne doit pas fumer plus de 20 cigarettes ou cigarillos par jour.
<b>Alcool et drogues</b>	Aucun traitement pour abus d'alcool ou de drogue au cours des 10 dernières années.	Aucun traitement pour abus d'alcool ou de drogue au cours des 10 dernières années.	Aucun traitement pour abus d'alcool ou de drogue au cours des 10 dernières années.
<b>Dossier de conduite automobile</b>	Aucune conduite avec facultés affaiblies ou conduite dangereuse au cours des 5 dernières années.	Aucune conduite avec facultés affaiblies ou conduite dangereuse au cours des 5 dernières années.	Aucune conduite avec facultés affaiblies ou conduite dangereuse au cours des 5 dernières années.
	Pas plus de deux contraventions pour excès de vitesse au cours des 3 dernières années.	Pas plus de deux contraventions pour excès de vitesse au cours des 2 dernières années.	Pas plus de deux contraventions pour excès de vitesse au cours des 2 dernières années.

# ASSOMPTION VIE

## T-10 PLUS

<b>Aviation</b>	Aucune activité d'aviation sujette à une surprime ou exclusion.	Aucune activité d'aviation sujette à une surprime ou exclusion.	Aucune activité d'aviation sujette à une surprime ou exclusion.
<b>Sports dangereux</b>	Aucun sport dangereux au cours des 3 dernières années ayant été sujet à une surprime ou une exclusion.	Aucun sport dangereux au cours des 3 dernières années ayant été sujet à une surprime ou une exclusion.	Aucun sport dangereux au cours des 3 dernières années ayant été sujet à une surprime ou une exclusion.
<b>Profession/occupation</b>	Aucune profession/occupation sujette à une surprime.	Aucune profession/occupation sujette à une surprime.	Aucune profession/occupation sujette à une surprime.
<b>Antécédents judiciaires</b>	Aucune infraction criminelle au cours des 10 dernières années ou qui est sujette à une surprime.	Aucune infraction criminelle au cours des 5 dernières années ou qui est sujette à une surprime.	Aucune infraction criminelle au cours des 5 dernières années ou qui est sujette à une surprime.
<b>Voyage à l'étranger</b>	Aucun voyage sujet à une surprime ou une exclusion.	Aucun voyage sujet à une surprime ou une exclusion.	Aucun voyage sujet à une surprime ou une exclusion.

# ASSOMPTION VIE T-10 PLUS

## STATURE MINIMALE ET MAXIMALE

**CLASSE PRÉFÉRENTIELLE (pour la classe ÉLITE, soustraire 10 livres de la limite supérieure)**

Taille (pieds/pouces)	Homme, Élite	Homme, Préférentielle
4'8"	106 - 147	106 - 157
4'9"	108 - 149	108 - 159
4'10"	110 - 151	110 - 161
4'11"	113 - 153	113 - 163
5' 0"	115 - 155	115 - 165
5'1"	116 - 158	116 - 168
5'2"	117 - 162	117 - 172
5'3"	119 - 166	119 - 176
5'4"	121 - 170	121 - 180
5'5"	123 - 174	123 - 184
5'6"	125 - 178	125 - 188
5'7"	128 - 182	128 - 192
5'8"	131 - 187	131 - 197
5'9"	134 - 192	134 - 202
5'10"	137 - 198	137 - 208
5'11"	141 - 204	141 - 214
6'0"	145 - 210	145 - 220
6'1"	150 - 215	150 - 225
6'2"	155 - 220	155 - 230
6'3"	160 - 225	160 - 235
6'4"	165 - 230	165 - 240
6'5"	170 - 235	170 - 245
6'6"	175 - 241	175 - 251
Taille (pieds/pouces)	Femme, Élite	Femme, Préférentielle
4'6"	95 -132	95 -142
4'7"	97 -136	97 -146
4'8"	98 -140	98 -150
4'9"	99 -144	99 -154
4'10"	100 -146	100 -156
4'11"	100 -148	100 -158
5'0"	100 -149	100 -159
5'1"	102 -150	102 -160
5'2"	105 -152	105 -162
5'3"	108 -154	108 -164
5'4"	112 -156	112 -166
5'5"	116 -158	116 -168
5'6"	120 -162	120 -172
5'7"	124 -166	124 -176
5'8"	127 -170	127 -180
5'9"	131 -174	131 -184
5'10"	136 -179	136 -189
5'11"	141 -184	141 -194
6'0"	145 -189	145 -199
6'1"	150 -194	150 -204
6'2"	155 -199	155 -209
6'3"	160 -204	160 -214
6'4"	165 -210	165 -220